

Sources de bénéfices

Le document suivant est présenté conformément aux directives du BSIF en matière de communication des sources de bénéfices (« SDB »). Les SDB ne constituent pas une mesure financière définie par les IFRS (Normes internationales d'information financière). Il n'existe aucune méthodologie normalisée en matière de présentation des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthodologie, des estimations et des hypothèses utilisées, et il est sensible à ces éléments.

Les SDB identifient les diverses sources du bénéfice net calculé conformément aux IFRS, et ils donnent une analyse de l'écart entre le bénéfice net réel et le bénéfice net prévu en fonction des contrats en vigueur et des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur

Fraction du bénéfice net avant impôt consolidé découlant des contrats en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée. Le bénéfice prévu des sociétés de gestion d'actifs correspond à leur bénéfice net avant impôt.

Incidence des affaires nouvelles

Incidence au point de vente sur le bénéfice net avant impôt de la souscription de nouveaux contrats au cours de la période visée. La souscription de nouveaux contrats pourrait entraîner un profit ou une perte au point de vente, en grande partie parce que les hypothèses relatives aux évaluations sont différentes des hypothèses relatives aux prix et que les frais d'acquisition peuvent différer des frais supposés lors de l'établissement des prix. Par exemple, des pertes liées aux affaires nouvelles découlant des produits d'assurance-vie individuelle seraient enregistrées lorsque les marges d'évaluation et les frais d'acquisition sont relativement élevés.

Gains et pertes actuariels

Gains et pertes avant impôt attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée.

Mesures de la direction et modifications des hypothèses

Incidence sur le bénéfice net avant impôt des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles ou d'autres mesures de la direction.

Autres

Incidence sur le bénéfice net avant impôt non couverte par les catégories précédentes.

Exercice clos le 31 décembre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Gestion					Total
	FSL Canada	FSL États-Unis	d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	840	547	1 256	355	(132)	2 866
Incidence des affaires nouvelles	133	(61)	–	(91)	–	(19)
Gains et pertes actuariels	97	5	–	(14)	30	118
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	164	(566)	–	15	62	(325)
Autres	(16)	(105)	(150)	–	(76)	(347)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 218	(180)	1 106	265	(116)	2 293
Bénéfice relatif à l'excédent	155	111	–	140	90	496
Bénéfice avant impôt	1 373	(69)	1 106	405	(26)	2 789
Impôt sur le résultat	(197)	381	(453)	(51)	18	(302)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 176	312	653	354	(8)	2 487
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	213	4	–	28	–	245
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	93	93
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	963	308	653	326	(101)	2 149
Exercice clos le 31 décembre 2016 (en millions de dollars canadiens)	Gestion					Total
	FSL Canada	FSL États-Unis	d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	776	514	1 133	339	(76)	2 686
Incidence des affaires nouvelles	61	(53)	–	(72)	–	(64)
Gains et pertes actuariels	274	5	–	(37)	18	260
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	99	84	–	(6)	14	191
Autres	(5)	(84)	(11)	33	(19)	(86)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 205	466	1 122	257	(63)	2 987
Bénéfice relatif à l'excédent	164	108	–	118	68	458
Bénéfice avant impôt	1 369	574	1 122	375	5	3 445
Impôt sur le résultat	(208)	(61)	(393)	(51)	94	(619)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 161	513	729	324	99	2 826
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(1)	–	(1)
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	225	5	–	16	–	246
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	96	96
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	936	508	729	309	3	2 485

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice avant impôt prévu sur les affaires en vigueur s'est établi à 2 866 M\$, en hausse de 180 M\$ par rapport à 2016. Cette augmentation du bénéfice prévu s'explique en grande partie par la croissance enregistrée par toutes les activités, sauf l'Organisation internationale, partiellement contrebalancée par l'incidence du change lié à la variation du dollar canadien par rapport aux devises.

La perte liée aux affaires nouvelles s'est établie à 19 M\$ en 2017, comparativement à une perte de 64 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux niveaux des souscriptions ainsi qu'aux modifications apportées aux produits d'assurance individuelle à la FSL Canada.

Le gain actuariel avant impôt de 118 M\$ pour 2017 était principalement attribuable aux résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, à l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni et à l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges, partiellement contrebalancés par la baisse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'incidence défavorable de la variation des taux d'intérêt au cours de l'exercice a été en grande partie contrebalancée par l'incidence favorable des marchés des actions et par les variations de la juste valeur des biens immobiliers.

Pour l'exercice 2017, des modifications d'hypothèses et mesures de la direction ont entraîné une perte avant impôt de 325 M\$. Au Canada, le profit avant impôt de 164 M\$ reflète une réduction de la provision au titre du risque de placement pour le compte des contrats avec participation de la FSL Canada et des modifications favorables des hypothèses relatives aux placements, à la mortalité et à la morbidité, partiellement contrebalancées par l'amélioration de la répartition des charges, par la modification des hypothèses relatives aux déchéances et par des mises à jour des taux de réinvestissement ultimes publiés. Aux États-Unis, la perte avant impôt de 566 M\$ reflète des modifications découlant de la réforme fiscale américaine, la reprise de certains traités de réassurance, des mises à jour des coûts de réassurance prévus dans certains autres traités et la diminution des taux de déchéance pour les affaires fondées sur les déchéances, partiellement contrebalancées par la résolution d'incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis et par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité. Pour l'Organisation internationale, le profit avant impôt de 62 M\$ reflète l'amélioration des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Royaume-Uni.

Les autres éléments se sont traduits par une perte avant impôt de 347 M\$ en 2017. Aux États-Unis, la perte de 105 M\$ est attribuable à l'incidence des coûts d'intégration liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016. Pour Gestion d'actifs FSL, la perte de 150 M\$ est attribuable aux ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Pour l'Organisation internationale, la perte de 76 M\$ est principalement attribuable à la charge de restructuration liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles.

Le bénéfice net avant impôt relatif à l'excédent s'est établi à 496 M\$ en 2017, en hausse de 38 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation était principalement attribuable à la hausse des profits liés à l'évaluation des biens immobiliers.

Les sources de bénéfices de 2016 ont été modifiées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré, qui reflète l'élimination du bénéfice d'exploitation de la présentation de 2017. En outre, les postes Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur et Incidence des affaires nouvelles reflètent une modification de la présentation relative aux affaires d'assurance collective de la FSL États-Unis. Les montants présentés aux postes Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur et Incidence des affaires nouvelles pour 2016 s'établissaient auparavant à 615 M\$ et à (154) M\$ pour la FSL États-Unis, ainsi qu'à 2 787 M\$ et à (165) M\$ pour le total de la Compagnie, respectivement, et les deux catégories ont affiché une variation nette de 101 M\$.